

SYNTHÈSE DES ENTREVUES

Titre : Auditions mobiles

Date : 20 février 2025

Lieu : Clinique Droits Devant

Étaient présents : Les membres de la commission

Dans le cadre de la consultation publique sur « Itinérance et Cohabitation sociale à Montréal », l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série d'auditions mobiles dans différentes ressources et/ou campements.

L'objectif de ces auditions mobiles était d'aller à la rencontre des personnes en situation d'itinérance qui, en raison de leur réalité sociale, ne sont pas en mesure de se présenter devant la commission dans un cadre formel. En se déplaçant dans leurs milieux de vie – refuges, ressources communautaires, campements, l'Office de consultation publique de Montréal a choisi de renverser la logique habituelle de consultation, en s'adaptant aux personnes concernées plutôt que de leur imposer les cadres institutionnels traditionnels.

Cette approche vise à écouter directement les personnes en situation d'itinérance, sans parler en leur nom, afin de rester au plus près de ce qu'elles vivent et des réalités concrètes qu'elles affrontent au quotidien. Elle permet de reconnaître et de valoriser leur parole comme un savoir légitime, essentiel à la construction de politiques publiques plus justes et adaptées. Ces entretiens ont ainsi permis :

- D'aller à la rencontre des personnes qui ne sont pas dans un contexte favorable pour discuter de leur expérience,
- De recueillir directement la parole des personnes en situation d'itinérance,
- D'écouter leurs préoccupations,
- D'entendre leurs propositions.

Le 20 février 2025, les membres de la commission se sont rendus à la Clinique Droits Devant, une ressource de soutien juridique et social, pour entendre des personnes en situation d'itinérance qui fréquentent ce lieu. La commission a ainsi rencontré 10 personnes, dont 9 hommes et 1 femme. Cette rencontre a mis en lumière la complexité des parcours de vie, les effets de la judiciarisation, les insuffisances des politiques publiques actuelles, ainsi qu'une série de propositions concrètes formulées par les premiers concernés.

Voici les thèmes abordés, illustrés par les propos des personnes rencontrées.

LES THÈMES ABORDÉS

■ La judiciarisation de l'itinérance : un cercle vicieux

La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance engendre un engrenage punitif, où les amendes pour occupation de l'espace public se multiplient, sans pour autant s'attaquer aux causes profondes du phénomène. Cette répression renforce l'exclusion sociale, mobilise inutilement les ressources judiciaires et aggrave la précarité des personnes concernées.

« J'ai accumulé 26 000 \$ en tickets, en amendes. [...] » « Les policiers m'ont dit que je ne pouvais pas être itinérant parce que j'étais propre et organisé. » « Ils nous donnent des tickets, mais qu'est-ce que tu veux qu'on fasse avec ça? »

Enjeux

- Multiplication des contraventions pour des gestes liés à la survie ;
- Harcèlement policier systématique ;
- Exclusion renforcée par des recours judiciaires inadaptés.

Propositions

- Mettre fin aux contraventions excessives ;
- Offrir des alternatives aux sanctions, comme la médiation sociale ;
- Sensibiliser les corps policiers à la réalité de l'itinérance.

■ La réalité des campements : entre entraide et répression

Les campements deviennent des lieux d'organisation communautaire, souvent mieux adaptés aux besoins des personnes en situation d'itinérance que les refuges. Ils illustrent une capacité d'autogestion et de solidarité, mais sont fréquemment démantelés par les autorités, sans solution de rechange.

« On était 129 tentes, 160 personnes. On a réussi à s'autogérer. ». « J'avais une plogue avec un organisme qui donnait 2 000 livres de viande froide par semaine. » « La Ville a décidé de nous expulser. »

Enjeux

- Les campements sont parfois la seule option viable ;
- Forte solidarité et organisation interne ;
- Répression municipale sans alternatives viables.

Propositions

- Tolérer et encadrer les campements ;
- Créer des lieux sécurisés avec services essentiels ;
- Reconnaître l'autonomie des personnes en situation d'itinérance.

■ Les limites des refuges et des services sociaux

Les refuges actuels ne répondent pas toujours aux besoins réels des personnes en situation d'itinérance. Les règles rigides, le manque d'accompagnement personnalisé et l'absence de solutions durables transforment ces lieux en espaces de survie, plutôt qu'en tremplins vers la réinsertion.

« Les intervenants, ils font leur 9 à 5 puis ils finissent de travailler. » « C'est fait pour que tu survives, mais pas pour que tu t'en sortes. » « Ils nous font croire qu'après, on va avoir un logement... »

Enjeux

- Règlements contraignants et déconnectés des réalités ;
- Manque de continuité dans l'aide offerte ;
- Manque de personnel et de places disponibles.

Propositions

- Adapter les règles des refuges aux réalités vécues ;
- Développer des parcours vers le logement stable ;
- Recruter et mieux outiller les intervenants sociaux.

■ La stigmatisation et l'exclusion sociale

La perception sociale des personnes en situation d'itinérance, marquée par des stéréotypes négatifs, renforce leur marginalisation. Elles sont rendues invisibles, déplacées et jugées, ce qui limite considérablement leur accès aux droits et à la réinsertion. Cette stigmatisation complique également la cohabitation sociale, en alimentant les tensions entre les personnes en situation d'itinérance et les autres membres de la communauté, ce qui freine la mise en place de solution inclusives et durables.

« On nous regarde de travers, comme si on était moins que rien. » « Trouve-toi une job, qu'ils disent. » « Ils veulent nous pousser hors du centre-ville. » « Cohabiter, ça veut dire se respecter les uns et les autres, s'entendre, communiquer ».

Enjeux

- Rejet social et discriminations quotidiennes ;
- Méconnaissance de la réalité de l'itinérance ;
- Volonté d'éloigner la pauvreté des regards.

Propositions

- Lancer des campagnes pour déconstruire les préjugés ;
- Favoriser la participation des personnes en situation d'itinérance aux décisions ;
- Créer des espaces de dialogue entre citoyens et personnes en situation d'itinérance.

■ Les défis spécifiques des femmes en situation d'itinérance

Les femmes en situation d'itinérance vivent une double vulnérabilité : à la précarité s'ajoutent les risques de violence, d'invisibilisation et de marginalisation genrée. Leur parcours nécessite un accompagnement spécifique, encore trop rare.

*« Je me suis déjà fait violer. Le policier m'a dit que je n'avais juste pas été payée. »
« Je n'arrivais pas à dormir dans mon lit. » « Il n'y a pas assez de refuges pour les femmes. »*

Enjeux

- Violences sexuelles et insécurité ;
- Difficulté à stabiliser la situation après le logement ;
- Manque de refuges adaptés au vécu féminin.

Propositions

- Multiplier les refuges spécialisés pour femmes ;
- Assurer un suivi post-hébergement sur le long terme ;
- Renforcer les mesures de protection et l'accompagnement psychosocial.

■ L'accès au logement : un parcours du combattant

L'accès au logement constitue un obstacle majeur dans la sortie de l'itinérance. Les démarches sont complexes, longues et coûteuses. Et lorsqu'un logement est enfin obtenu, il est parfois insalubre ou mal entretenu, ce qui compromet la stabilité recherchée.

« J'ai envoyé une lettre enregistrée, et il n'y a rien eu de fait. » « Ouvrir un dossier, c'est 100 \$. [...] » « Les logements sociaux sont infestés. »

Enjeux

- Insuffisance du parc de logements sociaux ;
- Démarches longues et bureaucratiques ;
- Conditions de logement indignes dans certains cas.

Propositions

- Accélérer la construction de logements sociaux ;
- Alléger les démarches administratives ;
- Mettre en place un contrôle plus strict de la qualité des logements offerts.